Zeitschrift: Domaine public

Herausgeber: Domaine public

Band: 43 (2006)

Heft: 1702

Artikel: Service public : construire l'Europe des sociétés transnationales d'intérêt général

Autor: Gavillet, André

DOI: https://doi.org/10.5169/seals-1009134

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 05.12.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Construire l'Europe des sociétés transnationales d'intérêt général

La défense acharnée des entreprises indigènes contre les tentatives de rachat devrait laisser la place à la création de conglomérats continentaux assurant services et prestations aux citoyens ainsi qu'aux collectivités publiques et privées de l'Union.

La fusion Gaz de France-Suez qu'a concocté le gouvernement français alimente un débat parlementaire et national, épicé des ingrédients traditionnels (défilés, obstruction de la discussion parlementaire par la multiplication des amendements rendue possible par l'informatique, l'amendement spam en quelque sorte). Et aussi, classique, l'affrontement sur les nationalisations. S'il nous intéresse, ce n'est pas en voisins qui entendent la scène de ménage dans le pays d'à côté, c'est parce que l'objet de la dispute concerne la construction de l'Europe qui est aussi notre affaire.

La fusion créerait, disent ses promoteurs, une nouvelle société, aux activités complémentaires. Elle aurait la taille requise pour discuter en position de force avec les fournisseurs, les Russes de Gazprom, par exemple, ou pour investir afin de diversifier les sources et les amenées d'approvisionnement.

Le problème politique est posé non pas par la qualité industrielle du projet, mais par la dénationalisation de Gaz de France. Une société détenue majoritairement par l'Etat n'est pas fusionable avec une société privée, dont les actionnaires ne veulent pas être soumis aux choix qui peuvent être plus politiques qu'économiques d'un Etat.

Certes, on pourrait imaginer inversement que la fusion se fasse par rachat et absorption d'une société privée par une société nationalisée. Mais cette formule est ressentie comme impérialiste. Le Conseil fédéral n'a pas voulu, pour cette raison, que Swisscom prenne possession d'une société irlandaise assurant un service d'intérêt général; il craignait d'avoir à assumer politiquement des décisions économiques pouvant contrarier un pays proche. De la même manière, la politique expansionniste d'EDF est souvent mal ressentie non seulement à cause de son agressivité industrielle, mais encore nationaliste.

Les mariages

Mis en formule, si P signifie privé et N nationalisé, on obtient: N+P, P+N, P+P, N+N. Les deux premières formules sont des échecs, risque d'impérialisme ou refus des privés. La troisième, P+P, est opérationnelle avec l'inconvénient de soumettre des secteurs vitaux à des intérêts marchands. Elle présuppose, pour le moins, des instances de régulation forte. Reste N+N. Curieusement, cette piste n'a pas été explorée, la priorité ayant été donnée à la privatisation dans la grande majorité des pays européens.

Ce rapprochement de deux sociétés nationalisées pourrait revêtir des formes diverses: fusion ou société faîtière ou accord de collaboration. L'option de base devrait être la même conception du service public, selon l'article 3 de la CECA (Communauté européenne du charbon et de l'acier, texte fondateur de l'Union européenne): «veiller à l'établissement des prix les plus bas… tout en permettant les amortissements nécessaires et en ménageant aux capitaux engagés des possibilités normales de rémunération.»

N+N, au lieu d'être l'addition de deux nationalismes, les annule dans un intérêt commun élargi. N+N = E, c'est-à-dire une société européenne.

Gaz de France, comme Swisscom, pourrait être l'occasion de cette prise de conscience qui aurait ce mérite de faire passer un combat ressenti comme d'arrière-garde en un combat d'avant-garde européen. *ag*

Suite de la première page

Les paysans contre-attaquent

On peut, en revanche, appuyer sans réserve les agriculteurs lorsqu'ils réclament la baisse de leurs coûts de production. Ils pourraient économiser chaque année un milliard s'ils avaient la possibilité d'acheter leurs machines, leurs engrais, leurs semences et autres fourrages à des prix européens. Mais d'autres lobbies veillent. (*DP* n° 1690, 26 mai 2006, *Des lobbies aux pouvoirs inégaux*). On peut également faire alliance avec les paysans lorsqu'ils dénoncent tous ceux qui, en aval et en amont, contribuent à renchérir les aliments que nous achetons. Dans le dernier numéro de *La Vie économique*, le directeur de l'Office fédéral de l'agriculture assène quelques chiffres assassins.

Les agriculteurs suisses touchent pour leurs produits des prix nettement plus élevés que leurs collègues européens. Cela représente un surcoût de 2,7 milliards pour les consommateurs. C'est un montant appréciable. Mais si, à leur tour, les transformateurs et distributeurs de produits agricoles suisses se contentaient de marges européennes, la facture diminuerait de 8,2 milliards pour les consommateurs. C'est là que réside le plus gros réservoir d'économies potentielles. *at*